
Employé-e-s, puis licencié-e-s ? Pas question !

Sud éducation revendique la titularisation de tous les stagiaires !

Depuis la rentrée 2010 les professeur-e-s et CPE stagiaires ont été amené-e-s à enseigner avec une formation réduite à la portion congrue et souvent dans des conditions difficiles. Alors que ces enseignant-e-s ont dû exercer un métier exigeant sans bénéficier d'une formation digne de ce nom, on prétendrait aujourd'hui faire le tri entre les «bons et les mauvais» ?

Pourtant l'Éducation Nationale les a employé-e-s à deux tiers de temps de service, voire à temps complet dans certaines académies. Ainsi, au même titre que les contractuel-le-s et vacataires que l'État- patron emploie régulièrement pour pallier les suppressions de postes, l'Éducation Nationale a, de facto, reconnu leur valeur professionnelle. Licencier certain-e-s d'entre eux, en fin d'année, sous prétexte d'insuffisance professionnelle serait faire preuve d'un cynisme inacceptable.

Ce serait d'autant plus inacceptable que ces stagiaires, qui représentent une main d'œuvre à moindre coût pendant une année scolaire et sont corvéables et licenciés à merci, risquent de représenter une nouvelle forme d'emploi précaire afin de faire disparaître totalement, à terme, les emplois statutaires.

La Fédération Sud éducation revendique :

- la titularisation de tous les stagiaires employé-es cette année
- une véritable formation pour les futur-e-s lauréat-e-s des concours
- le retour au tiers temps de service pour les futur-e-s stagiaires
- l'abrogation de la réforme dite de "masterisation"
- l'arrêt des suppressions de postes et le rétablissement de tous les postes supprimés depuis 2007